 

Bonjour à toutes et à tous.

L’année 2020 va se terminer. Nous sommes à 5 semaines de notre assemblée générale. Aura-t-elle lieu ? Et dans quelles conditions ?

Le gouvernement nous recommande de ne pas faire de réunions de plus de 6 personnes. Le Comité Olympique de Seine Saint Denis, qui nous loue la salle, nous autorisera-t-il à la faire dans cette salle ? (Même en prenant toutes les mesures barrières, gel hydroalcoolique, lavage des mains, désinfections des surfaces).

Même si nous limitons les présences à une personne par club, cela fait tout de même 17 personnes, plus les membres du bureau (7 personnes).

2020 est une année olympique. Qui dit olympiade dit renouvellement des membres du bureau. Sur 7 personnes, 3 ou 4 personnes ne souhaitent pas renouveler leurs engagements. Nous demandons donc aux clubs de faire une demande à leurs licenciés pour remplacer les membres démissionnaires.

Les postes principaux sont : Président, Secrétaire, Trésorier, Webmaster.

Les postes secondaires sont : Responsable des filles (Toutes à Toulouse en 2021), Responsable calendrier des rallyes, Sécurité, Tourisme.

L’année 2020 fut une année nulle : la seule organisation du 93 qui a eu lieu fut la marche de Pantin. Mi-février, début de la pandémie. Mi-mars, confinement sur 15 jours, puis encore 15 jours avec autorisation de sorties 1km autour de chez soi (pas facile pour faire du vélo). Fin avril, autorisation de sorties autour des 100km de chez soi. Mi-octobre, nouvelles mesures de préventions : Réunions à 6 personnes maximum, couvre-feu de 21 heures à 6 heures du matin.

Les vacances sont arrivées à peu près normales. La semaine fédérale de Valognes annulée et reporté en 2021, tout comme le voyage des filles à Toulouse reporté en 2021 aussi.

**Merci de bien faire suivre ce courrier aux membres de vos clubs afin que le CODEP 93 ne meurt pas et puisse continuer à fonctionner à peu près correctement.**

**Michel DUBUS**

**departement93-presidence@ffvelo.fr**